

COMITE SYNDICAL

REUNION DU 13 JUIN 2013

Date de la convocation : 28 mai 2013

Sous la présidence de Madame Anne-Marie Keiser

Présents : Mme Anne-Marie KEISER (Présidente), Monsieur Jean-Luc GLEYZE (1er Vice Président), Monsieur Christian MUR (Titulaire), Monsieur Alain RENARD (2ème Vice Président), Monsieur Bernard BOURNAZEAU (Titulaire), Monsieur Bernard LAURET (Titulaire), Monsieur Benoît GHEYSENS (Titulaire), Monsieur Didier OCHOA (Titulaire), Monsieur Jean Michel JACQUELIN (Titulaire), Monsieur Jeannot PEISINO (Suppléant), Monsieur Martial MIGNET (Titulaire), Madame Chrystel COLMONT DIGNEAU (Suppléant), Monsieur Pierre Didier LAMOUREUX (Titulaire), Monsieur Philippe BOISSONEAU (Titulaire), Monsieur Jean Bertrand SEINTOURENS (Titulaire), Monsieur Jean Pierre LEAL (Titulaire), Monsieur Alain BOUSSIÉ (Titulaire), Monsieur Georges LAYRIS (Titulaire), Monsieur Alain SEBRECHT (Titulaire), Monsieur Lionel PEZAT (Suppléant), Monsieur Marc VIGUIÉ (Titulaire), Monsieur Pierre DUCOUT (Titulaire), Monsieur Laurent BELLOC (Titulaire), Monsieur Georges BERNARD (Titulaire), Monsieur Jean BUNGERT (Titulaire), Monsieur Jean Louis SAUMON (Titulaire).

DÉLIBÉRATION N°20130613_0013

**Affectation des résultats 2012
Budget annexe « Prestation de Services Numériques »**

www.girondenumerique.fr

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - « Jardins de Gambetta » Tour 4 (2^{ème} étage) - 33000 Bordeaux
Tél. : 05 35 54 08 84 - [Mail : accueil@girondenumerique.fr](mailto:accueil@girondenumerique.fr)

DÉLIBÉRATION N°20130613_0013
Affectation des résultats 2012
Budget annexe « Prestation de Services Numériques »

Considérant qu'en M4, le résultat N-1 doit faire l'objet d'une affectation,

Considérant le vote du Compte Administratif 2012 du budget annexe « Prestation de Services Numériques » par délibération en date du 13 juin 2013,

Considérant que le résultat N-1 doit combler en priorité le besoin de financement de la section d'investissement,

Il est proposé de reprendre au Budget Supplémentaire 2013, les résultats 2012 du Budget annexe « Prestation de Services Numériques » comme suit :

Section d'exploitation		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D002 : Déficit reporté	R002 : Excédent reporté 5 530 euros	D001 : solde d'exécution N-1	R001 : Excédent de fonctionnement capitalisé

Dans ces conditions, je vous propose, Mesdames, Messieurs :

- de bien vouloir approuver la reprise des résultats 2012 du Budget annexe «Prestation de Services Numériques» telle que présentée ci-dessus.

Adopté à l'unanimité,

Fait et délibéré au siège du Syndicat Mixte Gironde Numérique,

Pour expédition conforme,

La Présidente de séance

www.girondenumerique.fr

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - « Jardins de Gambetta » Tour 4 (2^{ème} étage) - 33000 Bordeaux
Tél. : 05 35 54 08 84 - Mail : accueil@girondenumerique.fr